



Présents :

L'ensemble des conseillers et
L. TISSEROND, V. MORILLON,
M. TIGNON, P. DANIEAU et
JP JOSELON

Excusés :

O. BACLE, A. COURSIERES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 6 JUIN 2015

① APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 21 MARS 2015

② RENCONTRE INTERGENERATIONNELLE DES VACANCES DE PRINTEMPS

Cette rencontre a été très appréciée, tant par les enfants que par les adultes. Elle réunissait les élus accompagnés d'un copain, les résidents de la maison d'animation du Landreau et les membres du club de la gaieté.

Cet après-midi a été consacré au jeu du loto, avec remise de lots, suivi d'un goûter et d'un temps d'échange.

③ ANIMATION POUR GASMA

La projection d'un film a été retenue comme animation afin de récolter des fonds pour Gasma. Le choix du film reste à déterminer.

Une invitation à tous les enfants du CP au CM2 sera envoyée par le biais des écoles. Elle pourra s'étendre aux maternelles et 6ème en fonction du choix du film et selon l'avis des familles.

Quelques propositions : Les schtroumpfs, Les vacances du Petit Nicolas, Ducobu, Les Profs, Belle et Sébastien.....

Cette projection aura lieu le vendredi 16 octobre 2015 à 18h00 au Foyer Municipal de St Léger Sous Cholet.

La participation demandée sera de 2 € / enfants. Un bar sera mis à la disposition des familles (boissons, bonbons, pop corn...).

Une urne sera installée pour proposer des dons.

Un film et des photos de Gasma seront projetés en avant première afin de faire connaître la vie dans ce village et faire prendre conscience des besoins réels de la population.

La préparation du carton d'invitation sera effectuée par les élus du CME.

④ CREATION D'UN LOGO CME

Le CME souhaite se doter d'un logo.

Un concours va être lancé auprès des élèves de St Léger afin d'élargir les idées.

Les éléments devant figurer sur ce logo sont : le sigle CME, une photo ou un dessin, les couleurs de la commune (rouge et jaune).

Thème ou slogan à déterminer.

⑤ FETE DES CM

La fête des CM est fixée au mardi 30 juin 2015 à partir de 17h00.

Elle aura lieu comme les années précédentes au foyer municipal.

Dans un premier temps les enfants prennent leur goûter : réalisation de crêpes par les élus (500 gr de farine), le CME fournira la confiture, le nutella, le sucre et le caramel.

Boissons : coca, ice tea, orangina, jus de pomme.

Bonbons : 1 ticket sera remis à chacun pour récupérer un sachet de dragibus et quelques bonbons seront mis à disposition au cours de la soirée (pique, fraise, ours, dragibus....).

Ensuite les enfants participeront aux jeux champêtres, parcours avec courses en sac, passage dans les cerceaux, transport d'un verre d'eau.... et le tir à la corde.

Une sono animera la soirée, les élèves pourront apporter le CD avec la musique de la danse réalisée à la fête de l'école afin de refaire la chorégraphie.

Heure de fin fixée à 20h30.

Puis les élus aideront à ranger la salle.

PROCHAIN C.M.E. : le SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2015 à 10 h 30